



DEFINITION DE FONCTION-TYPE

Date d'établissement

01.10.79

Date de révision

Date de mise en application

01.10.79

1. Dénomination de la fonction

Opératrice/opérateur de saisie de l'information 3

Code fonction

2.03.003

2. But de la fonction

Codifier et transcrire des données en mode conversationnel selon les normes et les directives propres à chaque application.

3. Description de la fonction

La fonction implique notamment :

- la saisie au moyen d'un clavier alphanumérique et en mode conversationnel des données destinées à être traitées par l'ordinateur;
- la surveillance du fonctionnement de l'équipement utilisé et l'attention nécessaire à l'indication de défauts éventuelles;
- le contrôle de la justesse et de la cohérence du déroulement conversationnel des activités de saisie;
- la réaction aux éventuelles erreurs et incohérences de données notamment signalées par le système, sur la base d'une connaissance approfondie des normes et des directives relatives aux applications considérées ;
- la signalisation des autres erreurs et incohérences résultant d'une défaillance du système;
- l'exécution d'autres tâches à la demande des supérieurs hiérarchiques.

Critères	Formation professionnelle	Expérience professionnelle	Efforts intellectuels	Efforts physiques	Responsabilité	Classification
Niveaux	D	C	D	C	D	Cl. max. 08
Points	15	7	21	11	20	Total 74